



Montréal, le 12 septembre 2019

**Par courrier électronique et par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur relative au remplacement des disjoncteurs  
de modèle PK - Suivi administratif de la décision D-2016-174  
(R-3968-2016)**

---

Cher confrère,

Conformément à la décision D-2016-174 et en regard de l'information fournie par le Transporteur dans sa lettre du 14 septembre 2018, la Régie de l'énergie (la Régie) confirme par la présente la levée de confidentialité relative à la pièce HQT 2, document 2 (B 0012). Cette pièce sera par conséquent rendue publique sur le site internet de la Régie.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml